

Il est certain que les réformes structurelles du secteur agricole entraîneront des coûts, tant économiques que politiques, mais ces coûts seront bien moindres si nous agissons de concert. Là encore, nous ne devons pas perdre de vue les torts que ces politiques ont causés. Nous avons imposé à nos propres économies une mauvaise affectation des ressources qui a été extrêmement coûteuse et inefficace. Nos politiques ont aussi représenté un coût excessivement élevé pour les pays en développement, qui sont moins à même d'y faire face.

A la réunion de l'an dernier, nous, Ministres des pays membres de l'OCDE, avons reconnu l'étendue et le caractère d'urgence de la crise des échanges agricoles. Nous avons réaffirmé avec fermeté la nécessité d'une réforme concertée des politiques agricoles, comme l'énonçait la déclaration de l'Uruguay Round. Il nous faut maintenant saisir l'occasion de la présente réunion pour consolider les résultats obtenus l'an dernier et aller de l'avant. Nous devons nous engager collectivement à parvenir à un accord, à la fois sur le cadre à long terme d'une réforme agricole et sur les mesures à court terme s'inscrivant dans ce cadre, lors de la Conférence d'examen à mi-parcours de l'Uruguay Round de décembre 1988. Il est temps maintenant, alors que nos économies sont prospères, d'agir dans ce sens. Les pays du monde sont à l'écoute et attendent un progrès.

Pour ce qui est des négociations commerciales multilatérales en général, il faut que la Conférence d'examen à mi-parcours marque un net progrès. Il faut faire savoir au monde que nous sommes décidés à mettre en place un système d'échanges libéral et fonctionnant bien. Plus précisément, nous devons aussi nous efforcer de parvenir à des accords et lorsque c'est possible mettre rapidement en application les résultats obtenus. Parallèlement à la question de l'agriculture, nous pensons qu'il sera possible d'obtenir rapidement des résultats concrets dans certains domaines tels que la réforme institutionnelle du GATT (fonctionnement du système du GATT et mécanisme de règlement des différends) ou les échanges de services et de produits tropicaux.

La libéralisation des échanges et l'accès aux marchés d'exportation peuvent faciliter le progrès économique des pays en développement. Ils peuvent aussi permettre d'intégrer plus étroitement ces pays au système commercial international, avec les avantages et les responsabilités que cela représente. Les nouveaux pays